

## "Nous avons arrêté la production une semaine pour changer d'outil comptable"

10/03/2022



Le cabinet Crowe Ficorec (77 collaborateurs sur 5 sites autour de Marseille) vient de changer d'outil de production comptable. Un chantier d'envergure, détaillé par Matthieu Capuono, son dirigeant.

### **Dans quel contexte s'est opéré le changement ?**

Nous avons connu un développement continu, avec l'ouverture de 3 nouvelles antennes en 3 ans, soit par rachat, soit par création ex nihilo. Il est donc devenu nécessaire d'harmoniser les méthodes de travail et de consolider nos données afin de mieux les traiter, les sécuriser et les analyser. A titre d'exemple, notre bureau d'Aubagne, acquis par croissance externe en novembre 2020, fonctionnait avec le même logiciel depuis de nombreuses années, hébergé sur son propre serveur dans ses locaux. Nous avons commencé par adapter leurs méthodes de travail à celles du groupe, puis nous avons

laissé passer la période fiscale avant de démarrer concrètement le projet de migration logicielle en 2021.

## Quelle organisation a été nécessaire ?

**Faire migrer tous les bureaux en même temps**”

L'idée était de ne pas brusquer les collaborateurs mais de faire migrer tous les bureaux en même temps. Après une phase de sélection de prestataires en mars 2021 où nous avons étudié 5 logiciels, nous avons retenu 2 éditeurs : ACD pour la production comptable et Pennylane pour la comptabilité 100% web qui concerne une partie de nos clients, notamment ceux gérés à Aubagne. Nous avons ensuite nommé 2 référents par site, parmi les salariés désireux de s'engager dans le déploiement, à tous les niveaux hiérarchiques. Ils ont bénéficié d'une formation en avant-première par les éditeurs dès juillet, à raison de 12 journées sur 4 mois. Leur rôle est essentiel car ils peuvent traiter et démêler rapidement les petits soucis d'utilisation de leurs collègues. Puis, il y a une dynamique de groupe car ces 10 référents communiquent entre eux, se substituent les uns aux autres si besoin et ont co-animé des formations en interne. Mais le gros du travail a débuté en septembre dernier : l'ensemble des utilisateurs a été formé, à raison de 6 journées par les éditeurs puis 2 journées par les référents internes.

## Comment avez-vous expliqué le projet et suscité l'adhésion ?

Ce projet était connu depuis 2019, quand nous avons accéléré notre croissance. Il n'est pas sorti du chapeau en mars 2021. Les collaborateurs savaient que nous allions évoluer, c'était évoqué régulièrement, et nous avons pris le temps d'échanger, de rassurer via les référents notamment. Tout changement d'habitudes de travail est difficile. Il faut de la patience et prendre le temps.

## Avez-vous communiqué auprès des clients ?

**Les collaborateurs ont prévenu nos clients par téléphone 15 jours avant une échéance importante**”

Bien sûr. Nous leur avons envoyé un mailing d'information en octobre, puis nous avons signalé le changement de logiciel dans la signature de nos emails. Ensuite, les collaborateurs, tous services confondus, ont prévenu nos clients par téléphone 15 jours avant une échéance importante : nous avons

arrêté la production et fermé le cabinet pendant une semaine fin novembre, afin d'opérer la migration.

## Quelle préparation cela demandait-il ?

Concrètement, les collaborateurs ont eu une semaine, post-déclarations de TVA, où ils pouvaient, au calme et sans être dérangés, se consacrer entièrement au transfert de leurs dossiers d'un outil à l'autre, grâce à des matrices de contrôle à travers lesquelles ils ont fait passer leurs dossiers. En amont, nous leur avons demandé d'avoir des dossiers «propres», avec les informations de base de chaque fiche client à jour : coordonnées, email, RIB, lien avec l'administration fiscale. Le choix d'arrêter la production pendant une semaine pour faire la migration était réfléchi. Nous savions qu'agir au fil de l'eau serait risqué car il y a toujours une urgence à traiter et une bonne raison de remettre à plus tard le transfert de dossiers.

## Où en êtes-vous actuellement ?

**Mi-février, nous avons déjà arrêté de nombreux bilans”** Le mois de décembre a permis de faire les premières saisies sur le nouveau logiciel de production, d'effectuer nos déclarations de TVA, de voir aussi les petits couacs ou sujets qui n'étaient pas ressortis pendant la formation dispensée par l'éditeur, ou qui ont été mal compris. De sorte qu'en janvier, nous étions bien au point et avons pu démarrer les clôtures. Mi-février, nous avons déjà arrêté de nombreux bilans. Nous prévoyons de nouvelles sessions de formation post-période fiscale.

## Et quel est votre bilan de cette opération ?

Un tel chantier est un projet d'entreprise, humain autant que technique, mais qui permet de créer une unité, une vraie dynamique de groupe.

*Note de la rédaction : selon Crowe Ficorec, le budget approximatif s'élève à 300 000 €. Cela inclut le coût de licence ou coût utilisateur, la formation directe, le coût de formation indirecte avec la mise à disposition du temps de travail des collaborateurs, le coût éventuel d'interopérabilité.*

Propos recueillis par Olga Stancevic

on-une-semaine-pour-changer-doutil-comptable